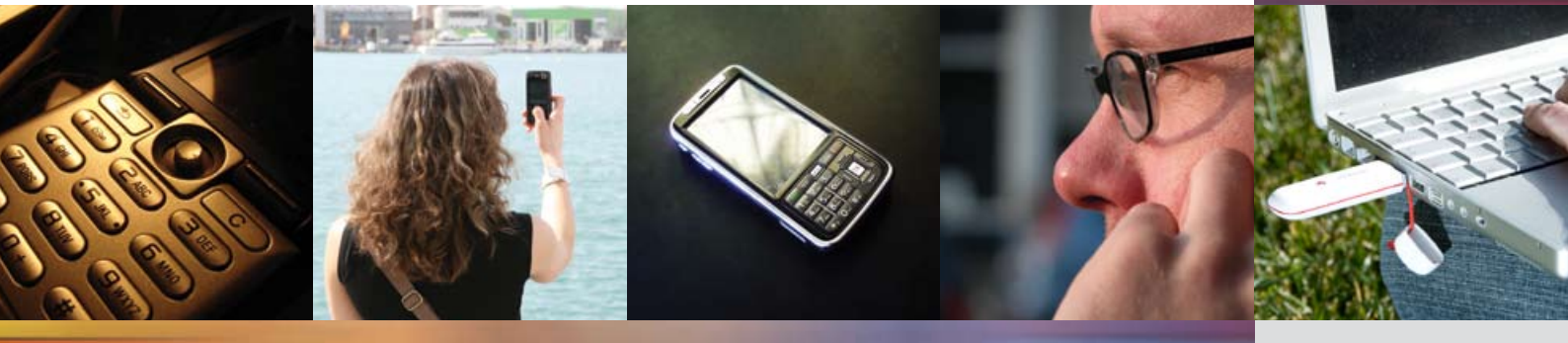




**Mobile Manufacturers  
Forum**

## **Téléphones mobiles et problèmes de santé : Informations aux consommateurs**



**Charte du consommateur**



## Introduction

Dans le monde entier, des consommateurs utilisent des téléphones mobiles pour rester en contact avec leurs amis, leur famille et leur lieu de travail. Les consommateurs peuvent et devraient pouvoir avoir confiance en la sûreté des téléphones mobiles.

Les membres du Mobile Manufacturers Forum (MMF), qui réalisent plus de 80 pour-cent des ventes mondiales de téléphones mobiles, admettent qu'ils assument l'importante responsabilité qui consiste à fournir des produits répondant aux besoins et aux attentes de leurs clients, notamment sur le plan de la sécurité. Pour assumer cette responsabilité, notre secteur industriel promeut l'application au niveau mondial de normes de sécurité fondées sur des données scientifiques, et il participe à des recherches indépendantes, destinées à élargir les connaissances scientifiques et la compréhension du public quant à la sécurité des téléphones mobiles.

La présente déclaration de principes résume l'approche déjà adoptée par les membres du MMF, et que ceux-ci continueront d'adopter, dans leurs réponses aux questions posées par les consommateurs à propos de leurs produits.



## Déclaration de principes

Les fabricants réunis au sein du MMF s'engagent à respecter les principes suivants :

- Les consommateurs seront mis en possession d'informations précises en matière de santé
- Pour toutes informations complémentaires, les consommateurs seront orientés vers des instances gouvernementales et des organismes chargés de la santé
- Les consommateurs désireux de limiter davantage leur exposition à des fréquences radio pourront bénéficier des conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé ou d'autres organismes de la santé
- Les consommateurs recevront des informations sur la conformité d'un produit à l'égard des lignes directrices en matière d'exposition aux fréquences radio
- Les membres du MMF soutiendront des recherches scientifiques indépendantes par l'intermédiaire du MMF.
- Tous les résultats des recherches scientifiques indépendantes seront publiés dans des revues scientifiques examinées par un spécialiste
- Les consommateurs auront accès à des résultats de recherches publiés dans des revues examinées par un spécialiste
- Les fabricants aideront les opérateurs de réseau à répondre aux questions des consommateurs
- Le MMF continuera de débattre des préoccupations, des questions et des besoins d'information avec les consommateurs, instances gouvernementales et les organismes de la santé
- Les fabricants exposeront, individuellement et collectivement par l'intermédiaire du MMF, les principes contenus dans la présente déclaration

## Notes explicatives

### Les consommateurs seront mis en possession d'informations précises en matière de santé

Les fabricants fournissent déjà informations relatives à la santé et à la sécurité sous diverses formes, notamment dans les manuels de l'utilisateur, des brochures et des sites Internet d'entreprise. Nous nous engageons à :

- 1 Réexaminer périodiquement les informations relatives à la santé et à la sécurité contenues dans les manuels de l'utilisateur
- 2 Rendre l'information aussi aisée à comprendre que possible
- 3 Fournir les informations dans différentes langues



- 4 Assurer l'harmonisation au sein du MMF en ce qui concerne les explications données par tous les fabricants adhérents dans les domaines de la santé et de la sécurité

### Pour toutes informations complémentaires, les consommateurs seront orientés vers des instances gouvernementales et des organismes chargés de la santé

Nous sommes conscients que les consommateurs désirent accéder à d'autres sources d'information sur les problèmes de santé. Les fabricants :

- 1 Informeront les consommateurs sur les moyens d'obtenir les avis des organismes chargés de la santé et les instances gouvernementales concernant les téléphones mobiles et les problèmes de santé
- 2 Encourageront les associations commerciales pertinentes à fournir des informations sur les moyens d'obtenir l'avis des organismes chargés de la santé et des instances gouvernementales concernant les téléphones mobiles et les problèmes de santé

### Les consommateurs désireux de limiter davantage leur exposition à des fréquences radio pourront bénéficier des conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé et d'autres organismes de la santé

Si les consommateurs savent que les téléphones mobiles répondent aux normes scientifiques conçues afin de protéger la santé publique, certains d'entre eux ont demandé des informations sur les moyens



pratiques de réduire davantage leur exposition à des fréquences radio.

Les fabricants :

- 1 Orienteront les consommateurs vers les avis formulés par l'Organisation Mondiale de la Santé et d'autres organismes chargés de la santé

### **Les consommateurs recevront des informations sur la conformité d'un produit à l'égard des lignes directrices en matière d'exposition aux fréquences radio**

Les fabricants qui adhèrent au MMF se sont engagés à fournir des informations sur la conformité d'un produit à l'égard des lignes directrices en matière d'exposition aux fréquences radio, y compris le SAR (taux d'absorption spécifique) relatif aux téléphones mobiles.

Les fabricants fournissent, depuis octobre 2001, les valeurs de débit d'absorption spécifique (DAS) des nouveaux modèles de téléphones mobiles. En outre, ces informations sont disponibles sur les sites web des sociétés et du MMF : <http://www.mmfai.org>. Les fabricants :

- 1 Fourniront des explications harmonisées sur ce qu'est le SAR et indiqueront la valeur maximale

du SAR d'un modèle particulier de téléphone mobile, obtenue lors de tests en laboratoire

### **Les membres du MMF soutiendront des recherches scientifiques indépendantes par l'intermédiaire du MMF**

Bien que les effets des ondes radio aient fait l'objet de recherches étendues pendant de nombreuses années et que des experts internationaux en aient conclu que les preuves scientifiques existantes ne permettaient pas de démontrer que les ondes radio pouvaient avoir des effets nocifs lors d'expositions égales ou inférieures aux recommandations internationales, l'industrie des téléphones mobiles s'engage néanmoins à soutenir les recherches en cours dans ce domaine. Ces dernières permettront aux experts scientifiques et aux autorités sanitaires de fournir des évaluations encore plus définitives sur la sûreté des téléphones mobiles pour la santé publique.

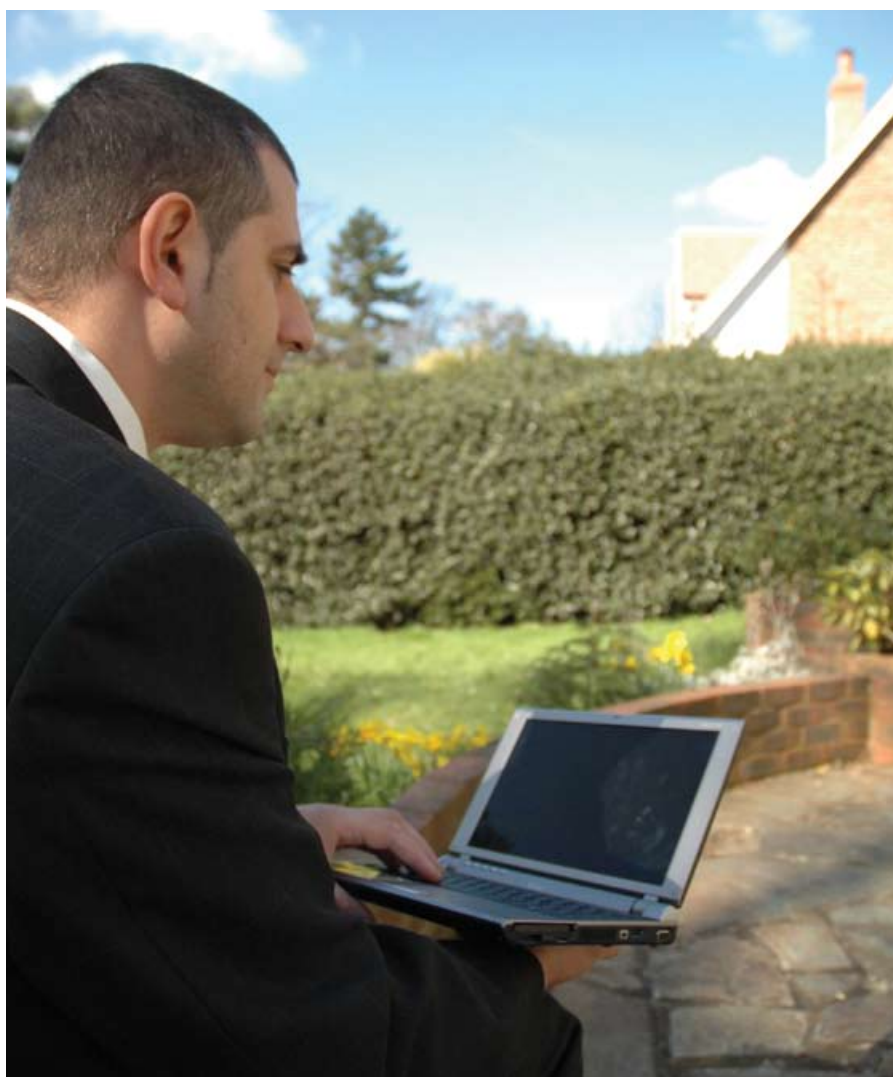
Les fabricants :

- 1 Soutiendront la recherche conformément au programme établi par l'Organisation Mondiale de la Santé
- 2 Soutiendront les efforts en matière de recherche

en coopération avec les gouvernements nationaux ou les organismes chargés de la santé

### **Tous les résultats des recherches scientifiques indépendantes seront publiés dans des revues scientifiques examinées par un spécialiste**

Le MMF soutient la publication de résultats de recherches indépendantes dans des revues scientifiques examinées par un spécialiste, afin d'assurer l'intégration de ces résultats dans une base de données scientifiques d'ensemble, que pourront utiliser les organismes officiels de la santé et des comités d'experts scientifiques du monde entier.



Les fabricants :

- 1 Encourageront la publication de tous les résultats de recherches scientifiques indépendantes dans des revues scientifiques examinées par un spécialiste
- 2 Veilleront à ce que tous les résultats de recherches issus de projets du MMF soient publiés dans des revues scientifiques examinées par un spécialiste

### **Les consommateurs auront accès à des résultats de recherches publiés dans des revues examinées par un spécialiste**

Non moins important que les recherches est le fait que les consommateurs puissent accéder à leurs résultats afin d'y trouver des réponses à leurs questions sur les téléphones mobiles et les problèmes de santé. Afin de garantir l'accès des consommateurs à cette information, les fabricants :

- 1 Veilleront à ce que tous les résultats des recherches obtenus dans le cadre de projets du MMF soient publiés dans des revues examinées par un spécialiste
- 2 Collaboreront avec des parties tierces indépendantes afin de favoriser la mise à disposition des résultats scientifiques publiés et de les rendre accessibles aux consommateurs

### **Les fabricants aideront les opérateurs de réseau à répondre aux questions des consommateurs**

Les fabricants qui adhèrent au MMF fournissent aussi aux opérateurs de réseau des équipements destinés aux stations de base. Les consommateurs ont souvent demandé des informations sur les équipements des stations de base, à la suite de quoi les fabricants :

- 1 Collaboreront avec les opérateurs de réseau et les aideront à répondre aux questions des consommateurs à propos des équipements des stations de base et des combinés téléphoniques
- 2 œuvreront à promouvoir les principes contenus dans la présente déclaration qui se rapportent aux opérateurs de réseau et à d'autres partenaires industriels

### **Le MMF continuera de débattre des préoccupations, des questions et des besoins d'information avec les consommateurs et les organismes de la santé**

Afin de conserver son caractère approprié à la présente déclaration de principes, les fabricants sont désireux de nouer des contacts avec les consommateurs et d'autres parties intéressées en ce qui concerne leurs préoccupations, leurs questions et leurs besoins d'information.

Les fabricants :

- 1 Entreprendront de consulter régulièrement les consommateurs, les instances gouvernementales et les organismes chargés de la santé, afin de débattre des questions pertinentes
- 2 S'efforceront de réévaluer et d'améliorer de manière coordonnée l'information sur les produits en réponse aux réactions des consommateurs et des parties intéressées

### **Les fabricants exposeront, individuellement et collectivement par l'intermédiaire du MMF, les principes contenus dans la présente déclaration**

Les fabricants se sont engagés à faire connaître l'existence de la présente déclaration de principes afin que les consommateurs, les instances gouvernementales et les organismes de la santé sachent comment l'industrie entend répondre à leurs questions.

Les fabricants :

- 1 Collaboreront avec les gouvernements nationaux afin de rechercher les meilleurs moyens de diffuser ces principes auprès des parties en cause
- 2 Collaboreront avec les associations commerciales pertinentes en vue de faire connaître l'existence de ces principes





## **Mobile Manufacturers Forum**

Le MMF est une association internationale de fabricants de systèmes de communication mobiles. Pour obtenir de plus amples informations, merci de visiter le site du MMF sur [www.mmfai.org](http://www.mmfai.org).  
<http://www.mmfai.org>.



Diamant Building  
Boulevard Auguste Reyers 80  
1030 Brussels Belgium  
Telephone: + 32 2 706 8567  
Facsimile: + 32 2 706 8569

---

Av. Paulista, 2300 – Piso Pilotis  
CEP 01310-300 São Paulo/SP Brazil  
Telephone: +55 11 6847-4610  
Facsimile: +55 11 6847-4550

---

15th Floor, 100 Queen's Road Central,  
Central, Hong Kong  
Telephone: +852 3180 9375  
Facsimile: +852 3180 9399